

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT DE 6TI AU PACTE MONDIAL

Au nom du groupe 6TI, nous renouvelons notre engagement à soutenir les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et à promouvoir toutes les actions favorisant la poursuite des objectifs de développement durable.

Lors de notre adhésion au Pacte Mondial en 2012, nous avons affirmé notre volonté de faire progresser et de soutenir les principes d'intégration des dix principes du Pacte Mondial.

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT DE 6TI AU PACTE MONDIAL

ET

Pour cette date, nous allons élargir notre engagement et promouvoir les dix principes du Pacte Mondial.

COMMUNICATION SUR LES PROGRES REALISES DANS L'INTEGRATION DES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

Cette communication est destinée à informer le public de nos progrès et de nos actions en matière de mise en œuvre des dix principes du Pacte Mondial.

Dans cette communication, nous présentons les progrès réalisés sur le plan de l'intégration des dix principes du Pacte Mondial et les actions que nous mettons en œuvre pour atteindre ces objectifs.



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT DE 6TI AU PACTE MONDIAL

Au nom du groupe 6TI, nous renouvelons notre engagement à soutenir les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et à promouvoir toutes les actions favorisant la prise de conscience et d'initiatives liées au Développement Durable.

Lors de notre adhésion au Pacte Mondial en 2012, nous avons affirmé notre volonté de faire progresser au sein de nos sphères d'influence ces dix principes relatifs notamment au respect des droits de l'Homme, à l'amélioration des conditions de travail et à la protection de l'environnement.

Depuis cette date, nous nous efforçons d'honorer notre engagement et choisissons d'orienter nos actions sur des sujets très concrets du Développement Durable.

Entreprise citoyenne et responsable, le groupe 6TI veut être acteur d'une démarche d'amélioration sur les volets sociaux, économiques et environnementaux, fidèles aux dix principes du Pacte Mondial.

Dans cette communication annuelle sur le progrès, nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes.

Orléans le, 5 Mars 2019

Sandrine Dorat
Présidente 6ti

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Marc Besset
Président 6ti Conseil

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop at the bottom and several smaller loops above it.

COMMUNICATION SUR LES PROGRES REALISES DANS L'INTEGRATION DES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

Contexte

Créée en 1997, 6TI est une Entreprise de Service Numérique / SSII, implantée à Orléans, et Paris. Ses activités couvrent le conseil, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la conception et le développement d'applications informatiques.

Croissance mesurée, culture de la qualité et non du volume d'affaires, contribuent au développement de 6ti dans la durée.

Cette vision « long terme » s'appuie sur des relations durables et saines avec nos parties prenantes : nos collaborateurs, nos clients et nos fournisseurs autour de valeurs clés : respect, confiance, honnêteté, simplicité, équité, responsabilité, bienveillance.

Notre signature "*de l'Informatique et des Hommes*" témoigne de l'importance des relations humaines au sein de nos équipes.

Afin d'affirmer les valeurs et convictions auxquelles elle croit, 6ti a rejoint le Global Compact en y adhérant le 22 Octobre 2012.

En 2013, nous avons communiqué en tant que « Learner » sur deux des principes du Pacte Mondial à savoir « les conditions et droit du travail » et « l'environnement ».

Depuis 2014, nous communiquons en tant que « Active » sur les quatre catégories des principes du Pacte Mondial, à savoir « les droits de l'homme », « les conditions et droit du travail » « l'environnement » et « la lutte contre la corruption ».

1.- Principes soutenus concernant les droits de l'homme

Les actions mises en œuvre par 6TI couvrent le principe n°1, « **Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence** »

Objectif :

Formaliser et sensibiliser nos parties prenantes de l'engagement pris au niveau du Pacte mondial et en particulier sur les droits de l'Homme.

Mise en œuvre :

Compte tenu de la réorganisation du groupe en 2018 (changement d'actionnaires et de présidents pour les entités 6ti Conseil et 6ti), il n'y a pas eu de mise en œuvre pour ce principe.

En effet, compte tenu de la volonté de départ à la retraite de Jean Pierre Frarin, le fondateur, Sandrine Dorat et Marc Besset, respectivement actionnaires et DG des filiales 6ti Centre et 6ti Conseil, ont décidé de racheter les activités de chacune de leurs entités.

De fait, les valeurs, les bonnes pratiques et l'esprit de 6ti perdurent.

2.- Principes soutenus concernant les droits du travail

Les actions mises en œuvre par 6TI couvrent le principe n°6, « **l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession** »

2 - 1 Objectif

La direction de 6ti est très vigilante à ce qu'aucune discrimination ne soit pratiquée, que ce soit à l'embauche et tout au long de la période de collaboration avec ses salariés, notamment en matière de formation, de rémunération et d'évolution de carrière.

La direction de 6ti s'engage à prendre ses décisions avec équité, à communiquer avec transparence et à partager les réussites de l'entreprise.

Elle est également sensible à la notion de bien-être au travail et tend à aménager des conditions favorables à ses salariés.

Mise en œuvre :

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, une charte ou convention collective est à l'étude, pour mettre en place du télétravail pour les consultants de 6ti courant 2019.

Dans le cadre d'une communications transparente, des informations, relatives à l'entreprise, ont été présentées auprès des salariés et consultants sous-traitant, lors de réunions d'agence organisées sur Paris les 12 avril 2018 et 31 Janvier 2019 et pour Orléans les 22 novembre 2018 et 25 Avril 2019. A cette occasion, les chiffres clés et les actualités de la vie de l'entreprise sont communiqués en toute transparence.

Des points de suivi de mission sont réalisés en moyenne tous les 3 mois entre le collaborateur et son manager, un bilan annuel et entretien professionnel sont mis en place à date anniversaire de l'embauche, au cours duquel, sont abordés ouvertement les aspects rémunération, formation et souhait d'évolution. Dans une démarche de transparence, le bilan annuel est communiqué au salarié.

Mesure des résultats :

En 2018, le taux de turn over a été de 18 % pour 6ti Conseil et de 8% pour 6ti Centre.

3.- Principes soutenus concernant l'environnement

Les actions mises en œuvre par 6TI en 2018 couvrent le principe n°7, « **Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement** » et le principe n°8, « **à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement** ».

Objectif

Depuis son adhésion, 6TI s'efforce de mettre en place des actions concrètes destinées à soutenir les valeurs fondamentales du Pacte Mondial. Dans sa volonté de diminuer son impact écologique.

Mise en œuvre :

- Prise en charge à 100% de la carte Navigo pour promouvoir les déplacements en transport en commun sur l'agence de Paris-Ile de France.

En 2018 :

- L'impression recto/verso sur papier recyclé a été généralisée à tous les postes et imprimantes.
- Prise en charge des abonnements Velib' sur Paris et Velo+ sur Orléans
- Choix du traiteur **le Cercle** (<https://www.lecercle.fr/reduction-des-dechets/>) pour l'organisation de soirées 6ti Conseil sur Paris. Ce traiteur lutte contre la production de déchets plastiques, en proposant des plateaux repas, assiettes et couverts réutilisables et non jetable, qu'il reprend en fin de repas ou soirée.
- Parrainage de l'association « Un toit pour les abeilles » pour lutter contre le déclin des abeilles (<https://www.untoitpourlesabeilles.fr>)
- Don à l'association Surf Rider Foundation, pour lutter contre les déchets plastique dans les océans et participer à un monde sans plastique en 2030.
https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/03/05/le-scenario-du-wwf-pour-un-monde-sans-plastique-en-2030_5431368_3244.html
- Recyclage des capsules de café Nespresso pour 6ti Conseil à Paris.
- Achat d'un Smartphone recyclé.
- Achat de mugs pour les cadeaux de fin d'année de nos consultants, afin de réduire l'utilisation de gobelet en plastique dans les distributeurs de boissons.

Mesure des résultats :

Sur l'année 2018 :

- 1560 euros de dons ont été versé aux associations Un toit pour les abeilles et Surf Rider Foundation.
- Remboursement de l'abonnement Velib' pour un salarié parisien depuis le 1^{er} avril 2017.

4 - Principe soutenus concernant la lutte contre la corruption

Les actions mises en œuvre par 6TI en 2014 couvrent le principe n°10, « **Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.**».

Objectif

Bien que peu exposée au fléau de la corruption, compte tenu de son activité et la couverture de son marché (intervention uniquement en France auprès d'entreprises grands donneurs d'ordres), 6ti n'en demeure pas moins très préoccupée par la lutte contre la corruption. Aussi dans le cadre du Pacte Mondial, 6ti a souhaité informer et sensibiliser son équipe dirigeante aux risques liés à la corruption.

Mise en œuvre :

Ratification de la loi RGPD, concernant la conservation et le traitement des données informatiques.

Prise de conscience des risques et enjeux de la cybersécurité pour éviter toutes perte de données ou attaque de type ransomware.

Mesure des résultats :

Mise en place d'un plan de sensibilisation.

